

LE CONFINEMENT, DÉCONFINEMENT, CRISE SANITAIRE... ET PENDANT CE TEMPS-LÀ, À COVÉA

Faute d'accès aux boîtes mail de l'entreprise pour les organisations syndicales, vos élus CFDT ont eu toutes les difficultés à entrer en contact avec l'ensemble des salariés COVÉA durant la crise sanitaire; malgré ce « silence radio », nous n'avons pas arrêté une minute! Il a fallu gérer de nombreuses crises et mener des négociations durant ce contexte très particulier en mode « confiné ».



/ UN CONFINEMENT PLUTÔT RÉUSSI

Suite à l'annonce de l'État de placer la France sur pause, nous avons œuvré avec la direction, en urgence et à tous les niveaux **afin que chacun d'entre vous soit mis en sécurité le plus rapidement possible** et soit en mesure de télétravailler. **En moins d'une semaine, 98% des salariés COVÉA sont passés en mode travail à distance.**

Pour les postes dont la présence était absolument requise sur site, vos élus à la commission santé, sécurité et conditions de travail se sont assurés que tous les salariés étaient en sécurité sanitaire. Aussi, nous leur avons négocié **une prime exceptionnelle de 40€ par jour de déplacement sur site durant le confinement.**

Alors que le Gouvernement a offert aux entreprises les possibilités de recourir à l'activité partielle, au report du paiement de la prime « macron », à celui de l'intéressement ainsi qu'aux CP et RTT imposés, aucune de ces mesures n'a été déployée au sein de Covéa. **Nous avons tous pu travailler à distance, conserver nos emplois et nos rémunérations, il faut le souligner.**



/ UN « DÉCONFINEMENT GROUPE » SALUÉ PAR LA MÉDECINE DU TRAVAIL... MAIS AVEC QUELQUES « COUACS » LORS DU DÉPLOIEMENT AU NIVEAU DES DIRECTIONS

Le modus operandi pour la reprise d'activité présenté en CSE Central témoignait de toute la considération portée à l'égard des mesures sanitaires, aux dotations, à l'adaptation en fonction des typologies des métiers, aux personnes vulnérables. **Le télétravail a été maintenu plusieurs jours par semaine. Toutefois, la mise en œuvre du plan de reprise dans les différentes maisons a parfois été disparate.**



Sur le périmètre du CSEE Levallois, la reprise d'activité a révélé des disparités, pire **un manque de cohérence, de coordination et d'équité de traitement** entre les Directions métiers. Certaines proposaient le TT généralisé et d'autres un retour sur sites jusqu'à 40% des salariés, avec des aménagements horaires pour les uns et une pleine reprise pour les autres. Votre équipe CFDT s'est emparée de ces questions et est parvenue à **repousser le télétravail jusqu'au 2 juin au lieu du 11 mai.**



En ce qui concerne le CSEE Le Mans, nous sommes intervenus pour juguler les incohérences d'une direction métier à l'autre dans la gestion du télétravail et le retour sur site. Malgré quelques anicroches dans la distribution des dotations de matériel sanitaire, **le retour à la vie « normale » s'est plutôt bien déroulé.**



La sortie de confinement pour le CSEE Niort s'est déroulée de façon très hétérogène. Autant il est important de signaler **le très bon travail de retour progressif sur site** des directions métiers n'étant pas en contact avec la clientèle avec **un télétravail maintenu 2 jours par semaine**, autant les directions métiers en relation directe avec la clientèle (DCRC, agences, itinérants et indemnités) n'ont pas fait bénéficier aux salariés de conditions de retour optimales.

Entre des pressions managériales fortes et des mesures de protection dans un premier temps insuffisantes (manque

de masque dans certaines agences), **il semble que l'intérêt économique ait pris le pas sur la mise en sécurité des salariés.**

Grâce à l'intervention forte de la CFDT et malgré des situations individuelles compliquées, la sortie de confinement s'est, au final, plutôt bien déroulée. **Une communication plus empathique, moins hâtive et moins anxiogène aurait toutefois permis d'éviter certaines inquiétudes.**